



## Lettre de l'équipe municipale n° 53



### Séance du vendredi 13 septembre 2019 à 20h

Absents excusés : Alexis BADOIL (procuration à Richard TRUCHET), Karelle RICHARD-ZACHARIE (procuration à Virginie MASSE), Laëtitia TEXIER (procuration à Anne-Laure MARCO) Colette PERIER (procuration à Jacques VERNE), Johan AUBANEL (procuration à Joseph VOLAY), Laëtitia ANDRE, Michaël SAHRIDJ.

**Samedi 21 septembre à 14h30 à la médiathèque :**  
visite commentée de l'exposition sur les écoles de Saint-Genis-l'Argentière  
par Françoise Bayard puis visite des 3 sites des écoles  
avec leur évolution au cours du temps  
gratuit - ouvert à tous



### RENTRÉE SCOLAIRE

La rentrée s'est effectuée dans de bonnes conditions avec 45 élèves inscrits : 21 dans la classe de Romain PONCET (directeur) pour les maternelles et CP et les 24 autres répartis sur les CE et CM avec Amandine RICHARD. Elle connaît déjà la commune et l'école pour y avoir effectué un remplacement. Cette année Cassandra MACHADO est également affectée sur notre école. Cette personne a le statut de remplaçante et elle viendra donc épauler l'équipe lorsqu'elle n'effectuera pas de remplacements ailleurs.

Les travaux d'été ont bien été effectués (nettoyage, désinfection couchettes, peinture toilettes...).

La cantine a également repris son rythme avec cette année un enfant en PAI (projet d'accueil individualisé) qui nécessite un régime alimentaire particulier.



### POINTS SUR LES TRAVAUX

**Assainissement** : durant l'été, la société Lacassagne a séparé les eaux pluviales des eaux usées au lotissement les Vignes. Ainsi, les eaux pluviales récupérées sur plus de 3000 m<sup>2</sup> de voirie communale retournent en milieu naturel et soulagent d'autant la station d'épuration des Rossandes.

**Bancs** : 4 bancs seront prochainement installés : 2 au jeu de boules à l'entrée du village (côté entrée de Sainte-Foy-l'Argentière) et 2 autres place de l'église.

**Jeux de boules** : les employés communaux changeront quelques traverses en bois délimitant les jeux de boules à Boussoure et en installeront à l'entrée du village.

**Place de la Mairie** : le projecteur sera bientôt opérationnel, il permettra de matérialiser la zone piétonne de manière esthétique et originale grâce à un effet d'optique type « goutte d'eau » crée par une lentille qui est en cours de fabrication (incluse dans le devis initial). L'ensemble des travaux pourront être réceptionnés après l'installation de ce projecteur.

**Eclairage public** : les dernières boules lumineuses au village (rue du soleil couchant, allée des plaisances, chemin des écoliers) et au secteur de Lafay vont être remplacées par des éclairages plus économiques. Une réunion de démarrage du chantier sera programmée avec Bouygues.

La société Eiffage est intervenue suite à des disjonctages aléatoires des éclairages (principalement sur le secteur des Vignes), non résolus pour le moment.

**Elagage** : la société SARL du Roulet débutera un travail d'élagage sur les chemins communaux la première semaine d'octobre.

**Voirie** : les travaux de voirie effectués par la Communauté de communes allée des Vignes et chemin de la Guaise sont prévus semaine 41.

**Signalisation** : le panneau « sens interdit sauf riverains » a été installé au chemin du Devet. Les bandes blanches et autres panneaux « stop » seront mis en place par le département.



## **CONVENTIONS ET PARTICIPATIONS POUR LA SALLE ENTRÉE VILLAGE**

Comme chaque année, les associations (à but lucratif) qui utilisent la salle entrée du village vont signer une convention d'occupation des locaux avec la mairie, qui comprend une participation aux frais de chauffage et nettoyage. Il s'agit de « voix et mouvements » (Cécile PIEPLU), « relaxation harmonie » (Sylvie BOUTEILLE) et un professeur intervenant pour le groupe danse de l'ASSG.



## **VŒU POUR ÉVOLUTION DU SYSTÈME DE SANTÉ**

Une association d'élus et de professionnels de la santé se bat au quotidien pour lutter contre les déserts médicaux. Elle renouvelle son souhait au gouvernement pour maintenir nos hôpitaux locaux et dénonce les décisions arbitraires unilatérales prises, mettant en péril nos services de santé de proximité. La commune soutient ce vœu en faveur du maintien et du renforcement d'un dispositif hospitalier de proximité.



## **PROJET DE PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT**

La Communauté de communes des Monts du Lyonnais a décidé lors de sa dernière réunion, de réitérer un PLH (plan local de l'habitat). Il s'agit d'une campagne d'aide à l'amélioration de l'habitat sur notre territoire des Monts du Lyonnais, par le biais de subventions accordées aux propriétaires qui en feraient la demande. Si le dossier est retenu, la Communauté de communes, aidée par le parc éco habitat, accompagnera les propriétaires pour établir leur demande, et les orienter pour le choix des artisans qualifiés, les matériaux...

Ces travaux devront s'inscrire dans une réelle amélioration de la qualité de l'habitat, l'isolation, l'accessibilité PMR (personne à mobilité réduite)... Ce programme aurait lieu entre 2020 et 2026.



## **RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF**

Ce rapport 2018 élaboré par le SIMA Coise a été validé par la Communauté de communes des Monts du Lyonnais (14 communes ex Chamousset en Lyonnais concernées). En 2019 la commune de Saint-Genis-l'Argentière comptabilise 76 maisons avec une installation individuelle. Lors du contrôle, les observations, voir les non-conformités, nécessiteront des travaux par le propriétaire de l'habitation. En 2018 le contrôle était facturé 33.50 € par installation.



### **INFORMATIONS DIVERSES**

#### **MÉDIATHÈQUE**

La médiathèque accueillera du 21 au 30 septembre l'exposition sur les écoles réalisée par Françoise BAYARD à l'occasion des journées du patrimoine. Ensuite du 1<sup>er</sup> au 18 octobre il y aura une exposition sur le thème des « mosaïques » de Bernadette DE CAMARET de Montromant et suivra une nouvelle exposition sur les fruits d'automne.

Pleins de projets, que nous vous encourageons à aller découvrir, et beaucoup de travail réalisé par nos bénévoles.

#### **AMBROISIE**

Cette plante particulièrement allergène est en pleine floraison. Nous en avons repéré sur la commune. Les employés communaux s'efforcent de la détruire et nous avons adressé un courrier à un propriétaire dont une parcelle est envahie. Il suffit souvent de labourer le terrain contaminé pour enrayer la prolifération. N'hésitez pas à l'arracher en vous promenant si vous en trouvez au détour d'un chemin ou signaler une parcelle infestée soit en mairie soit par le biais du site [www.signalement-ambroisie.fr](http://www.signalement-ambroisie.fr)



#### **AQUEDUCS**

Cette année, la visite des aqueducs aura lieu le samedi 5 octobre prochain. Il est préférable de s'inscrire en mairie (voir document joint).

## **PHOTOVOLTAIQUE**

Le SYDER nous informe que l'installation sur le toit de la médiathèque (que nous leur prêtons) a produit 9 625 KWH ; la prévision était de 9 500 KWH.

## **SIGNALEMENT DE ROUTES DANGEREUSES**

Nous sommes en relation avec le département car nous leur avons signalé 2 endroits potentiellement dangereux sur la commune : la RD 489 au niveau du hameau de Montfort (problème d'enrobé et limitation de vitesse inappropriée = sorties de routes régulières) et la RD 25 entre Saint-Genis-l'Argentière et Yzeron (mauvais état voire absence des bandes blanches qui peut s'avérer périlleux la nuit et par temps de brouillard). Nous n'avons à ce jour reçu aucune réponse.

## **BRIGADES VERTES (Rhône Insertion)**

Ils sont présents sur notre commune les semaines 38 et 40. Comme d'habitude, nous leur confions en priorité l'entretien des chemins communaux (notamment ceux pour la randonnée pédestre de l'ASSG).

## **SIVU DES ROSSANDES**

Alain CHAPOT et Christian RIVOIRE ont assisté au rendu du schéma directeur. Ce diagnostic a permis de mettre en lumière plusieurs anomalies (branchements mal raccordés, tuyaux cassés ou poreux qui laissent passer des eaux parasites, non-conformité d'un déversoir d'orage ....). Il en ressort donc plusieurs propositions de correction ou de rénovation de notre système d'assainissement qui amélioreraient grandement l'efficacité de la station d'épuration. La Communauté de communes qui reprend la compétence en janvier 2020 devra donc étudier ce dossier avec attention. Des arrêtés et/ou conventions de rejets industriels ont été signés avec plusieurs entreprises de la commune.

## **COMMISSION DES PERSONNES AGÉES**

Elle se réunira mercredi 02 octobre à 20h en mairie.

## **TAEKWONDO**

L'association TAEKWONDO sollicite les citoyens pour participer au WORLD CLEAN DAY qui aura lieu le 21 septembre 2019 sur notre commune et les communes avoisinantes. Il s'agit d'une journée mondiale de nettoyage de notre planète par le ramassage des débris le long de nos voiries (comme nous le faisons au niveau communal au printemps).



## **QUESTIONS DES CONSEILLERS**

- Alain CHAPOT demande des informations sur l'avancée des travaux de la destruction de la maison « Gonzales » pour l'aménagement du carrefour de Sainte-Foy-l'Argentière / Saint-Genis-l'Argentière / Souzy. L'appel d'offre sera validé lors d'une réunion le 02 octobre prochain afin de déterminer les entreprises et le rôle de chacune durant les travaux qui doivent débuter au 1<sup>er</sup> trimestre 2020.
- Jacques VERNE remercie la commune d'avoir réglé les problèmes d'éclairage observés aux jeux de boules durant les dernières festivités de cet été. Il signale que les tables des jeux de boules sont abîmées et demande si elles peuvent être réparées et repeintes.



## **PROCHAINE RÉUNION**

Elle aura lieu **vendredi 18 octobre 2019** à 20h en mairie.

*Réalisation de la publication par la commission informations  
Lettre éditée et imprimée par la mairie*

<b>Mairie</b> 1 place de la mairie Tél. 04.74.70.04.83 <a href="mailto:mairie@saintgenislargentiere.fr">mairie@saintgenislargentiere.fr</a> site internet mairie : <a href="http://www.saintgenislargentiere.fr">www.saintgenislargentiere.fr</a>	<b>ouverture secrétariat au public :</b> lundi 14h00 - 18h30 mercredi 14h00 - 18h30 vendredi 14h00 - 18h30
---	---

<b>Médiathèque "le marque page"</b> 90 chemin des écoliers Tél. 04.74.26.22.56 <a href="mailto:mediathequestgenis@gmail.com">mediathequestgenis@gmail.com</a>	<b>permanences :</b> mardi 13h30 - 15h30 mercredi 13h30 - 16h30 jeudi 16h30 - 18h vendredi 13h30 - 16h30 samedi 10h - 12h15
--	--

## **INFORMATIONS DIVERSES**

**Permanences SOLIMUT** : modifications des dates annoncées, elles auront lieu les 03/10 - 17/10 - 31/10 - 07/11 - 05/12 de 14h à 16h en mairie, rendez-vous à prendre auprès du secrétariat de mairie.

**Bourses initiatives jeunes** : le service jeunesse de la Communauté de communes lance une « bourse d'initiatives jeunes ». Alors si tu as un projet qu'il soit humanitaire, environnemental, sportif, citoyen, artistique, solidaire... prends vite contact au 04 78 19 05 14 (ou télécharge le dossier de candidature sur [www.cc-montsdulyonnais.fr](http://www.cc-montsdulyonnais.fr)).

**Déprim'Espoir** : créé en 1985, ce groupe est toujours présent sur notre secteur en animant des groupes de paroles, des soirées débats, une journée de l'amitié, des randonnées chaque vendredi. La prochaine conférence aura lieu le 13/11 sur le thème de l'engrenage de la maladie alcoolique.

Site internet : [groupeprimespoir@orange.fr](mailto:groupeprimespoir@orange.fr), téléphone : 04 74 72 21 32/04 74 26 30 00

**Club de l'amitié** : « mardi 8 octobre assemblée générale du club à 14h, précédée pour ceux qui le désirent : d'un repas à midi, moyennant la somme de 9 € s'inscrire au 06.70.87.95.13, avant le vendredi 04 octobre puis à 14h assemblée générale, règlement des cartes annuelles, au prix de 16 €. »

**L'ACCA « un dimanche à la chasse »** : « l'accas de St Genis l'Argentiere en liaison avec la fédération des chasseurs du Rhône et de la métropole organise le dimanche 20 octobre 2019 une opération à destination du grand public baptisée "un dimanche à la chasse ". Elle consiste à tout non chasseur qui le désire d'accompagner en matinée à poste fixe ou en marchant les chasseurs lors d'une partie de chasse en battue suivi d'une collation qui clôturera cette matinée.

Renseignements et inscriptions auprès de Reynald Jarjaval 06 43 35 79 52 »

**L'ASSG** : « l'activité danse de l'assg organise une porte ouverte le lundi 14 octobre à 20h à la salle des fêtes de St Genis l'Argentiere, venez nombreux découvrir cette activité ou se retrouve 26 adhérents qui pratiquent toutes danses : de salon, en ligne, rock, bachata et divers dans une ambiance très conviviale.

Renseignement auprès de Reynald Jarjaval : 06 43 35 79 52. »

**Déclaration annuelle de ruches du 1er septembre au 31 décembre** : « la déclaration de ruches est une obligation annuelle pour tout détenteur de colonies d'abeilles, dès la première ruche détenue. Elle participe à :

- La gestion sanitaire des colonies d'abeilles,
- La connaissance de l'évolution du cheptel apicole,
- La mobilisation d'aides européennes pour la filière apicole française,

Elle doit être réalisée chaque année, entre le 1er septembre et le 31 décembre. Toutes les colonies sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, en ruchettes ou ruchettes de fécondation.

Une procédure simplifiée de déclaration en ligne a été mise en place sur le site : <http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/>.

En cas de besoin, contactez le service d'assistance aux déclarants :

Mail : [assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr](mailto:assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr) / Téléphone : 01 49 55 82 22.

A NOTER: pour les nouveaux apiculteurs ou les apiculteurs souhaitant obtenir un récépissé de déclaration actualisé, il est possible de réaliser une déclaration hors période obligatoire (entre le 1er janvier et le 31 Août. Cette démarche ne dispense cependant pas de la déclaration annuelle de ruches (à réaliser obligatoirement entre le 1er septembre et le 31 décembre). »

**ADMR** : « 2 soirées gratuites organisées par l'ADMR à destination des parents :

- Une rencontre entre parents le mardi 1er oct à 20h pour mieux comprendre les émotions, celles qui nous traversent, celles de nos enfants, comment les apprivoiser, s'en faire des alliées, comment aider nos enfants à mieux les vivre ...
- Une conférence débat mardi 15/10 à 20h : « l'adolescent, cet inconnu sous mon toit » pour donner aux parents des clés de compréhension sur ce qui se joue à l'adolescence, comment accompagner sans se braquer, poser les bases d'une nouvelle relation.

Renseignements et inscriptions : 06 01 20 76 98 »

**Randonnée pédestre de l'ASSG** : « Le dimanche 13 octobre 2019, l'Association Sportive de St Genis l'Argentière organise la 36ème édition de sa randonnée pédestre (la randonnée « des feuilles mortes » devient à présent la randonnée « des 7 collines »). 5 circuits sont proposés pour tous niveaux de marcheurs (départ et arrivée à la salle des fêtes de St Genis l'Argentière) : 5 Km, 10 Km, 16 Km, 22 Km et 27 Km.

Les Inscriptions et départs se font à la salle des fêtes de 8 h à 11 h 30 pour les 2 grands parcours, et jusqu'à 14 h pour les autres circuits.

**TARIFS ADULTES** : de 5 € à 7 € - **TARIFS ENFANTS** : de 2,5 € à 5,5 € (jusqu'à 12 ans)

Café offert au départ                      Ravitaillement sur les parcours                      Fromage blanc à l'arrivée  
(Sauf sur le 5 Km)

Renseignements : 06-62-36-92-52 (B. DEBLOIS) mail : [asstgenis@gmail.com](mailto:asstgenis@gmail.com)

.... Venez nombreux profiter de nos beaux paysages ! »